

# AJ - INFOS GENERALES

## INSCRIPTIONS AUX COURSES

Elles se font par téléphone, mail, ou sms (je renvoie toujours un message de confirmation de l'inscription) **au plus tard le vendredi soir 8 jours avant la course**. Pour les situations de trop grosse affluence, ou la limite su système d'encadrement est dépassée (situations qui devraient rester rares), nous nous permettrons de limiter le nombre d'inscriptions. Par exemple, si nous ne pouvons encadrer que 30 enfants, nous ne prendrons que les 30 premières inscriptions.

Nous vous demandons de vous inscrire *sortie après sortie*; (cela peut permettre également aux enfants de se responsabiliser de de penser eux même à s'inscrire). Les enfants peuvent donc s'inscrire pour une sortie après que la sortie précédente ait eu lieu.

## METEO

Les sorties ont lieu par tous les temps, et nous adapterons notre destination en fonction des conditions météo du moment.

## LIEU DE DEPART ET D'ARRIVEE DES COURSES

Sauf avis contraire, parking du Cotterg à Monthey (AOMC).

## MATERIEL PERSONNEL

Les fiches techniques en annexe devraient permettre de ne rien oublier pour une course, et couvrent la plupart des activités. Le matériel personnel sera en bon état (pensez au matériel qui s'use: semelles de chaussures, cordelettes, baudrier, skis fartés...)

## MATERIEL DE GROUPE

L'AJ a un stock de matériel divers à disposition, complété par celui de J+S. Le matériel en italique dans la fiche technique n'est pas obligatoire mais peut être retiré dans le matériel de groupe.

## SUBSISTANCE

1 pique-nique par jour, 2 pour le we; sauf avis contraire.

## MONITEURS

Nos sorties sont encadrées par un guide de montagne, épaulé de moniteur(s) JS. Mais il ne s'agit pas d'un encadrement individuel. Nous avons un moniteur certifié J.S. pour une tranche de 6 participants, plus des accompagnants pour compléter l'encadrement. Nos activités se déroulent en groupe et chacun devra petit à petit assumer une certaine responsabilité en fonction de ses compétences.

## AGES D'ADMISSION ET DE TRANSFERT DES ENFANTS

Les enfants peuvent être admis au CAS - donc à l'AJ - s'ils entament au moins leur 10<sup>ème</sup> année durant le programme débutant au 1<sup>er</sup> janvier. L'année où ils passeront de l'AJ à l'OJ est celle où ils entament leur 14<sup>ème</sup> année (avec une souplesse pour les enfants nés dans la 2<sup>ème</sup> partie de l'année).

## PARTICIPATION AUX SORTIES

Le groupe de la jeunesse du CAS (A.J., O.J.) bénéficie des subventions Jeunesse et sport. Cet organisme national demande une régularité aux sorties pour donner les subsides. Au delà de l'aspect financier, c'est toute une approche pédagogique qui est basée sur un engagement régulier des enfants aux sorties accompagné d'un programme d'enseignement établi au fil des sorties.

De plus, le niveau des sorties est posé de façon progressive au sens des difficultés technique et physiques. Afin que le groupe soit homogène tout au long de l'année, **nous demandons aux ajiens de participer régulièrement aux sorties.**

## PROCEDURE D'ADMISSION

Pour les raisons citées ci-dessus, les enfants doivent débiter en début de saison, soit en décembre (ski de randonnée) soit au printemps (escalade). Nous ne prenons pas de nouveaux jeunes en cours de saison. Les futurs Ajiens et leurs parents seront les bienvenus à la soirée de clôture de l'année en cours, pour informations et film diffusé.

Les demandes d'admission à l'AJ passent par le secrétaire du CAS (groupe de Monthey), et ensuite par son président. Elles peuvent aussi se faire par Internet : [cas.monthey@gmail.com](mailto:cas.monthey@gmail.com)

Club Alpin Suisse / Groupe de Monthey / 1870 Monthey